Contrôle de la glycémie capillaire

Prérequis	Être en situation de réaliser des glycémies capillaires, dans le cadre d'une délégation de geste validée par l'équipe soignante et le cadre de santé.
Public visé	Aide-soignant(e) diplômé(e) d'État.
Durée	7 heures (1 journée).
Modalités	Présentiel — intra ou inter-établissement.
Délai d'accès	15 jours (délai d'accès minimum, sous réserve de disponibilité).
Méthodes mobilisées	Fiche mémo « Contrôle de la glycémie capillaire » (FPC35), kit ludopédagogique HGT (cartes quiz et mises en situation), démonstration et manipulation du matériel de contrôle glycémique.
Modalités d'évaluation	Quiz oral en groupe à partir du kit ludopédagogique, corrigé animateur à l'appui ; mise en situation commentée (analyse d'un résultat et de la conduite à tenir) ; auto-positionnement en fin de session.
Résultats 2026	Satisfaction : 91,8 % (11 répondantes, 1 session) — Atteinte des objectifs : 90,9 % (10 stagiaires sur 11) — Abandon : 0 % (11 inscrites). Année 2026, mise à jour le 29/10/2026.
Calcul des résultats	Satisfaction : questionnaire de fin de formation, échelle de Likert de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (très satisfait), ou sur 10 selon le questionnaire du donneur d'ordre ; taux = moyenne ÷ note maximale × 100. Atteinte des objectifs : stagiaires dont la mise en situation commentée validée (analyse d'un résultat et conduite à tenir) ÷ stagiaires évalués. Le test de positionnement pré/post mesure la progression. Abandon : stagiaires n'ayant pas terminé ÷ inscrits.
Tarif	800 à 1 200 € / jour.
Financement	Formation commandée et financée par l'établissement employeur ou l'organisme donneur d'ordre (plan de développement des compétences, OPCO, ANFH…) — hors CPF.
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap, visible ou invisible — référente handicap : Estelle Cantin — formation@fpc35.fr. En savoir plus : fpc35.fr/#accessibilite
Contact	FPC35 — 07 66 88 56 99 — formation@fpc35.fr

Objectifs pédagogiques

- Réaliser un contrôle de la glycémie capillaire dans le respect du protocole (vérification du code bandelette, élimination de la première goutte, élimination sécurisée de la lancette)
- Identifier les seuils de résultat (hypoglycémie sévère < 0,50 g/L ; hypoglycémie 0,50-0,70 ; normale 0,70-1,10 ; hyperglycémie 1,10-2,50 ; hyperglycémie sévère > 2,50 g/L) et la conduite à tenir associée à chacun
- Appliquer les règles de prévention du risque d'accident d'exposition au sang (AES) lors de la réalisation du geste
- Transmettre une anomalie glycémique à l'IDE de façon écrite et orale, conformément aux règles de traçabilité